

DEC132762DR05

Décision donnant délégation de signature à Mme Maryvonne Boquet et Mme Sandra Thomazo pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité 1961, intitulée Activation, relaxation et homéostasie du système immunitaire.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 11A003DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité URA 1961, intitulée Activation, relaxation et homéostasie du système immunitaire, dont le directeur est M. Antonio Freitas ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Maryvonne Boquet, gestionnaire adjointe, et à Mme Sandra Thomazo, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La décision n° DEC122369DR05 du 29 août 2012 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 septembre 2013.

Le directeur d'unité
Antonio Freitas

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000€ HT au 01/01/2012